

la feuille

de Bourg-en-Lavaux



INFORMATIONS MUNICIPALES

SERVICES

Relevé annuel des compteurs : remerciements de la Municipalité

Les employés du service des eaux ont connu une fin d'année très chargée, avec notamment plusieurs fuites de grande ampleur (dont une le 29 décembre avec près d'un million de litres perdus). Ils ont donc eu moins de temps que les autres années pour relever eux-mêmes les compteurs d'eau. En conséquence un grand nombre d'abonnées et d'abonnés ont reçu une carte-réponse à remplir et à renvoyer. La Municipalité leur adresse ses plus sincères remerciements.

Le service des eaux se tient volontiers à disposition au 021 821 04 44 pour toute question ou remarque concernant la consommation d'eau potable.

La Municipalité

TRAVAUX

Bâtiment de la rue du Temple n° 1 à Cully - Isolation intérieure - invitation à la population

Dans le cadre des travaux de rénovation lourde du bâtiment de la rue du Temple n° 1 à Cully, les travaux d'isolation par l'intérieur des murs périphériques ont débuté. Ils consistent à projeter, par couches successives, un matériau constitué d'un enduit d'isolation et de déshumidification de conception biologique.

Afin de partager cette expérience, la commune invite les citoyen·ne·s intéressé·e·s à une visite des lieux le samedi 21 mars, de 9h à 12h

La Municipalité

URBANISME

Plateau de la gare de Cully : aménagements finaux

Tous les immeubles, parkings souterrains, chauffage à distance et réseau d'énergie solaire prévus pour ce nouveau quartier sont réalisés et en fonction. Après de longues procédures, les derniers travaux d'aménagement peuvent démarrer. La fin du chantier de la rue de la Gare permettra de déplacer les arrêts des bus et de commencer l'aménagement de la place de la gare. Ceci devrait avoir lieu au plus tard après Pâques.

La pose du revêtement final du chemin de Courseboux a commencé et se terminera en été. Elle se fera par tronçon par demi-chaussée pour que les piétons, voitures et camions puissent circuler. La sortie piétonne du parking souterrain sera végétalisée. Divers matériaux seront utilisés pour les sols de la place de la Gare et du chemin de Courseboux. Ces matériaux devront permettre le passage tant des bus que de quelques camions et être le plus agréable possible pour les piétons. Leur fonction sera aussi d'organiser le partage des espaces et signaler les cheminements les plus sûrs pour les piétons.

La place de la Gare aura deux niveaux. A la hauteur des quais, on trouvera un ascenseur et un espace avec de la végétation. Depuis cet espace, on rejoindra

directement les habitations du quartier et les arrêts de bus situés dans le chemin en pente passant devant le restaurant de la gare et le bureau d'architectes. Les toilettes actuelles seront démontées et remplacées par celles installées à l'entrée du bâtiment Plant Robert, au début du chemin de Courseboux. Avec l'ascenseur ou l'escalier, on rejoindra le niveau inférieur. Là, se trouvera l'accès d'une station vélo souterraine qui se déploiera sous l'espace végétalisé, en parallèle aux voies ferroviaires. Au début du chemin du Vigny, c'est un abri pour le stationnement des deux-roues qui est prévu.

La place sera interdite à la circulation et le chemin de Courseboux sera une zone de rencontre dont la vitesse de circulation est limitée à 20km/h. Les bus de transport public disposeront de feux qui



bloqueront la circulation au moment de leur départ par la rue de la gare en direction des hauts de la commune.

Pendant le chantier, l'itinéraire d'accès aux quais variera. Tout sera mis en œuvre pour que les nuisances soient limitées et que le chantier avance à un bon rythme. La Municipalité vous remercie pour votre patience jusqu'à la fin du chantier.

La Municipalité

MOBILITÉ

Un filtre efficace contre le Taxibel : un nouveau service de taxis à prix forfaitaires pour Bourg-en-Lavaux

De nombreux hameaux et quartiers de Bourg-en-Lavaux ne sont pas desservis par les transports publics. Ils ne pourront hélas pas l'être dans un avenir proche, car augmenter l'offre se heurterait au refus du canton (qui finance le trafic régional) ou à la réalité des finances communales (qui seraient les seules à assumer des lignes intracommunales). Pour favoriser la mobilité de toutes et tous, et puisque les transports publics ne peuvent pas aller jusque chez chaque habitante et habitant, la Municipalité a décidé d'amener les habitantes et habitants jusqu'aux transports publics! Ce nouveau service s'appelle: Taxibel.

Taxibel, c'est un service de taxis à prix forfaitaire (Fr. 6.- la course) pour se rendre dans les principaux arrêts de transports publics de la commune (gares CFF, arrêt TL/Car Postal de Pra Grana), au marché du jeudi ou au Centre d'accueil temporaire (CAT) de Cully depuis chez soi ou depuis un de ces endroits jusqu'à chez soi. Les habitantes et habitants de la commune (en résidence principale) peuvent s'adresser auprès de l'administration com-



La Municipalité

ACTIVITÉS COMMUNALES

HISTOIRE

Conférence : La sorcellerie tempestaire à Lavaux (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)

Les Archives historiques de Bourg-en-Lavaux dans le cadre de leur session annuelle «La mémoire de Lavaux» invitent à la conférence de Nicolas HURNI, historien, UNIL, le mardi 24 février à Cully, Salle Davel, 20h. L'entrée est libre.

Le terme tempestaire désigne les personnes dont on dit qu'elles sont capables de créer des tempêtes, de la foudre ou de la grêle. C'est un maléfice qu'on retrouve dans bon nombre de procès de sorcellerie. A l'époque des chasses aux sorcières, après les grêles et les tempêtes, il fallait trouver des coupables.

On trouve, dans les différentes archives de Suisse romande, au moins 160 procès dans lesquels il est question de sorciers et de sorcières tempestaires. Une région se démarque: Lavaux. Dans les vignobles, très tôt la terreur de la grêle s'est hybridée avec l'imaginaire de la sorcellerie. Dès le premier procès de sorcellerie vaudois attesté dans les années 1430, il est question d'un homme d'Epesses accusé d'avoir provoqué une importante tempête de grêle. Il sera brûlé. Deux siècles plus tard, en 1651, un vagabond de 12 ans sera décapité pour avoir - entre

autres maléfices - fait tomber la grêle sur Saint-Saphorin et La Tour-de-Peilz. Entre ces deux procès, chaque génération semble avoir trouvé des coupables après les grêles. Hommes et femmes, adultes et enfants, d'ici ou d'ailleurs, les tempestaires - qui ont souvent fini sur le bûcher - constituent un sujet historique à cheval entre la sorcellerie et la perception de l'environnement.

Mais quel était cet étrange imaginaire? Comment pensait-on que ces tempestaires faisaient la grêle et la tempête? Pourquoi



ces personnes de Blonay, d'Epesses, de Chardonne, de Clarens, de Chexbres, de Forel, de Jongny, de Crenières ou d'ailleurs ont été accusées d'un tel maléfice? Et qu'est-ce qui a mis fin à ces croyances?

Mardi 24 février à Cully, Salle Davel, 20h

LOISIRS

Au Théâtre Oxymore



Les Créanciers, de Auguste Strinberg

Vendredi 27 février 19h  
Dimanche 1<sup>er</sup> mars 17h

A l'ouverture de la pièce, Gustaf, l'ex-mari de Tékla, manipule le nouvel époux de celle-ci (qui ne sait pas à qui il a affaire), le faisant douter de la fidélité de sa femme. D'une manière machiavélique, Gustaf propose au mari de se cacher dans la chambre attenante, pour lui révéler la véritable nature de sa femme. Une vengeance pour lui, qui aime encore celle qui ne l'aime plus. C'est donc un drame de la possession et de ses meurtrissures profondes.

L'amour passionnel qui existait entre les ex-époux, renaîtra de ses cendres tel le sphinx, engendrant le cheminement diabolique de la revanche. Pour le mari, c'est le doute vénéneux sur les sentiments de l'alter ego et la cruauté de l'amour frustré entamant un redoutable combat affectif autour du don et de la dette traduit en créances.

Par le Théâtre du Pantographe. Mise en scène de Christian Gregori. Avec les comédiens professionnels Pauline Klaus, Olivier Lambelet et Christian Gregori.

Tout ce que vous voulez, de Mathieu Delaporte et Alexandre de la Patellière

les 6-7-8 mars

Lucie est une auteur dramatique écrivant des pièces de théâtre, mais se trouve à cours d'inspiration. Elle qui n'a jamais écrit que sur ses malheurs a perdu sa rage d'écrire depuis qu'elle a trouvé son bonheur auprès de Daniel Ferran. Si seulement quelqu'un pouvait la rendre malheureuse... L'arrivée de Thomas, son nouveau voisin, va tout changer. En voulant l'aider dans sa quête d'écriture, il va lui-même se mettre dans une situation difficile à résoudre pour lui. Après Le Prénom et Un Dîner d'adieu, cette pièce est la troisième collaboration entre les auteurs Matthieu Delaporte et Alexandre de la Patellière. Elle décrit la relation entre deux locataires d'un même immeuble qui ne se connaissent pas, mais dont le passé va s'immiscer dans leur vie présente. Une pièce voulue comme à la fois touchante et pleine d'humour. Mise en scène de Mirko Bacchini.

Avec Michèle Grand et Charles Seydoux

Réservations [www.oxymore.ch](http://www.oxymore.ch)

AGENDA

Les Veillées à la maison présentent

un réseau en mouvement, défis et innovations du réseau électrique de demain

Présenté par Reto Spadini, Swissgrid

L'ensemble du système électrique suisse et européen traverse une transformation historique, marquée par la décarbonation, la décentralisation et la numérisation. Ces évolutions modifient profondément la manière de produire et consommer l'électricité. Pour garantir la stabilité et l'équilibre du réseau de transport, Swissgrid adapte ses lignes et postes électriques à travers plusieurs projets stratégiques.

Vendredi 13 mars, chez Laël et Armand Deuvaert, Jolimont 1, à Grandvaux. Exposé dès 19h30, puis repas canadien.

Inscriptions camp 2026

En 2026, un Swisscom Football Camp aura à nouveau lieu à Cully du lundi 10 au vendredi 14 août! Réserve dès maintenant ta place!

Inscription et informations sur <https://www.mssports.ch/fr/camps-de-football/dates>.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de passer une semaine de camp inoubliable.

Salutations sportives, MS Sports et le FC Vignoble Cully



Commune de Bourg-en-Lavaux

EPESSES  
VILLETTE  
CALAMIN  
GRANDS  
CRUS

MISE DES  
VINS DES  
DOMAINES  
DE LA  
COMMUNE  
RÉCOLTE 2025

MISE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENDREDI  
27 FÉVRIER 2026  
17:00, SALLE DAVEL  
CULLY

Dégustations de 14:00 à 16:30  
Cave «Maison Jaune», Cully